



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Question écrite n° 31869

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur le projet de suppression envisagée des fonds d'aide aux jeunes d'urgence. Cette enveloppe permet à de nombreux jeunes de bénéficier d'aides aux déplacement ou d'aides de première nécessité, par le biais des missions locales. Sa suppression pénaliserait lourdement les jeunes les plus en difficulté, et priverait les missions locales d'une réponse immédiate lors de situation de première urgence. Ainsi, il lui demande si cette mesure n'est pas en contradiction avec les intentions affichées du Gouvernement de lutter contre la précarité et les exclusions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31869

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 196